



# Quoi de 9?

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola  
Édition janvier/février 2019

## 1 Comptes de taxes 2019 source : Roxane Lemay

Nous sommes dans la 2<sup>e</sup> année du rôle triennal. Cette année le taux de taxation passe de 0,555\$/100\$ à 0,636\$/100\$ d'évaluation. Le budget augmente de 9.2%. Voici la répartition du taux de taxation

Taxes foncières générales : 0.5565\$/100\$ évaluation

Police 0.0415\$/100\$ évaluation + (81\$ fixe résidence ou 21\$ fixe chalet non-relié à la terre)

Incendie 0.038\$/100\$ évaluation + (76\$ fixe résidence ou 16\$ fixe chalet non relié à la terre)

**Total de taxes foncières : 0.636\$/100\$**

Les frais variables seront de 81\$/100 000\$ d'évaluation.

Quant aux frais fixes, il y a eu une diminution de 13\$ pour les gens possédant les égouts et de 56\$ pour ceux ayant des fosses septiques.

	Égouts	Fosses septiques
Évaluation	0	0
SSI	+2	+2
SQ	+8	+8
Eau	+5	+5
Égout	0	0
Fosse septique	0	+7
Cueillette	-10	-10
Assainissement	+43	-7
Achat bac bruns	-61	-61
Total	<b>-13</b>	<b>-56</b>

La diminution des taxes est principalement dû au fait que nous n'avons pas à acheter des bacs pour les matières putrescibles à nouveau. C'était une dépense ponctuelle qui était présente seulement pour 2018. Pour ce qui est de l'augmentation du poste assainissement (personnes possédant les égouts), cette dernière est due à la réparation des postes de pompage que nous devons effectuer. La surconsommation d'eau potable augmente à 1,85\$/1 000 gallons, aucun frais pour les premiers 34 000 gallons d'eau.

## 2 Nouveaux règlements source : Mélanie Messier

495-2018 Règlement aux fins d'établir les limites de vitesse sur les chemins publics de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola.

496-2018 Taux de taxes et compensations fixes pour l'année 2019

Les règlements sont disponibles au bureau municipal ainsi que sur notre site internet.

## 3 Assemblée générale annuelle de l'Organisation des Loisirs St-Ignace source : Organisation des Loisirs de Saint-Ignace-de-Loyola

L'assemblée générale annuelle 2019 de l'Organisation des Loisirs Saint-Ignace-de-Loyola aura lieu mardi, le 5 mars à 21h00, au bureau municipal, au 25, rue Laforest à Saint-Ignace-de-Loyola.

- Ordre du jour :
1. Ouverture de l'assemblée;
  2. Adoption de l'ordre du jour;
  3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 13 mars 2018;
  4. Bilan financier au 31 décembre 2018;
  5. Période de questions;
  6. Élection du comité pour la saison 2019-2020;
  7. Varia;
  8. Levée de l'assemblée.

\*Si certaines personnes sont intéressées à s'impliquer auprès de l'Organisation des Loisirs de Saint-Ignace-de-Loyola, veuillez-vous présenter à cette assemblée. Bienvenue à tous ☺

## **4 Heures d'ouverture des patinoires** source : Alexandre Valois

Les patinoires sont maintenant ouvertes! Les ligues de hockey jouent sur la grosse patinoire. Celle se trouvant sur le terrain de baseball est accessible à tous en tout temps.

Lundi	18h30 à 21h30	Ligue de hockey	Mercredi	19h00 à 21h00	Ligue de hockey
Mardi	19h00 à 22h00	Ligue de hockey	Jeudi	19h00 à 20h00	Ligue de hockey

Le chalet des loisirs est ouvert du lundi au dimanche, vous pouvez consulter l'horaire sur notre site internet. Sachez que l'heure d'arrosage est variable selon les conditions météorologiques.

## **5 Remerciement** source: M. Claude Guévremont et M. Alain Barthe

M. Alain Barthe et M. Claude Guévremont désirent remercier tous ceux qui ont participé à la soirée bowling pour aider à amasser de l'argent pour les Paniers de Noël. Ils ont remis la somme de 750\$ à Mme Nancy Damphousse grâce aux 65 joueurs présents. Un grand merci aux commanditaires dont Automobile Paillé pour le tirage des prix de présences et M. Steve Courchesne pour le salon de quilles de Berthier. Merci pour votre générosité et à l'an prochain.

## **6 Déneigement** source : Service de sécurité incendie de la MRC de d'Autray

Le service incendie tient à vous rappeler d'être vigilant. Les balcons doivent être déneigés en tout temps et particulièrement, si ces derniers servent d'issue de secours en cas d'incendie. Assurez-vous de ne pas obstruer les autres issues du bâtiment en effectuant le déneigement de votre balcon. Toutes les portes de sortie du bâtiment et les voies d'évacuation jusqu'à la rue doivent être déneigées et utilisables de manière sécuritaire. Pour information, contacter M. Francis Doyon, agent de prévention au 450-836-7007 poste 2743.

## **7 Course de canots sur glace de Sorel-Tracy 2019**

Le samedi 16 février 2019, le départ de la course sera donné dès 13h00 au quai du traversier à Sorel-Tracy! Venez assister à la 5<sup>e</sup> édition de cette compétition de haut niveau et profiter des joies de l'hiver alors qu'une trentaine d'équipes s'affronteront tout juste avant la grande finale de la saison! Accès gratuit pour tous. Boissons chaudes à la disposition du public à partir de midi (\$). Pour plus d'informations, consultez la page [www.facebook.com/CourseCanotGlaceSorelTracy](http://www.facebook.com/CourseCanotGlaceSorelTracy) ou le site Internet [www.coursedecanotaglacesorel-tracy.com](http://www.coursedecanotaglacesorel-tracy.com).

## **8 Sécurité routière** source : Conseil municipal de Saint-Ignace-de-Loyola

Nous demandons aux citoyens de Saint-Ignace-de-Loyola de bien vouloir respecter la signalisation routière, les limites de vitesse et les arrêts obligatoires. La signalisation a pour objectif d'assurer la sécurité de tous nos citoyens. Un accident en est un de trop. Le non-respect de la signalisation poussera la municipalité à faire pression sur la Sureté du Québec pour que cette dernière fasse respecter le Code de la route. N'oubliez pas, un billet d'infraction est synonyme de points d'inaptitudes, d'augmentation du permis de conduire et des assurances. Merci de votre compréhension et soyez vigilants sur les routes.

## **9 Loisirs & Sports** source : Roxane Lemay

**Bibliothèque** Réouverture mardi, le 8 janvier 2019 à 18h30

**Soirée dansante** Notez à votre agenda, samedi, le 23 mars 2019 - L'Organisation des Loisirs organise une soirée dansante au sous-sol de l'église.  
Pour info : Véronique Boucher 450-836-3370

**Chassomaniak** Jeudi le 17 janvier 2019 au sous-sol de l'Église  
Pour info : Véronique Boucher 450-836-3370

**Club des Malards** 19 janvier 2019 Tournoi de pêche familial sur glace  
25 janvier 2019 Soirée de films & remise de prix au sous-sol de l'église à 19h30  
23 février 2019 Tournoi de pêche spécial sur glace  
(brochet, doré jaune, doré noir)  
Pesée samedi 18h00 à 19h30  
Au stationnement municipal, rang St-Pierre

**Académie de pêche** Programmation clinique de pêche blanche familiale hiver 2019  
Info: Alec Delage 450-271-6139 ou [www.academiedepeche.com](http://www.academiedepeche.com) ou sur Facebook

\*Veuillez noter que M. Gilles Courchesne, conseiller du district 5 a modifié son numéro de téléphone pour le 450-970-7267 contrairement à ce qui a été inscrit dans le bulletin municipal spécial compte de taxes.

Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola  
25, rue Laforest à Saint-Ignace-de-Loyola, Québec  
Tel: 450-836-3376,  
Courriel : [mmessier@stignacedeloyola.qc.ca](mailto:mmessier@stignacedeloyola.qc.ca)  
Site web : [www.stignacedeloyola.qc.ca](http://www.stignacedeloyola.qc.ca)